

COMMUNE DE DRAP
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N°045/2022

OBJET : Administration Générale – Approbation du Plan Communal de Sauvegarde

L'an deux mille vingt-deux, le 07 du mois de juin à 10h00

Le Conseil Municipal de la Commune de DRAP, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Robert NARDELLI, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 1er juin 2022

PRESENTS : Robert NARDELLI / BIANCHI Romain / Alexandra RUSSO / Sophie ESPOSITO / Philippe MINEUR / ~~Jean-Christophe CENAZANDOTTI~~ / Catherine DINI / Serge DIGANI / Christine DECORDIER / Bouabdallah LAFTAS / Xavier JARJANETTE / ~~Martine DUNOYER DE SEGONZAC~~ / ~~Gracienne DODAIN~~ / ~~Thierry VISSIAN~~ / ~~Vanessa BEAUJAUD~~ / ~~Michaël TRUCCHI~~ / ~~Nathalie DIGANI~~ / Jean QUENCEZ / Sabrina DIVRY / Kathy NICOLAS / Françoise DAMILANO / Jean-Pierre MONTCOUQUIOL / ~~Sandrine GUGLIELMINO~~ / ~~Philippe JANIN~~ / Véronique MINISCLOUX / ~~Maëva THOMMERET~~ / Stephen VIALE

ABSENTS REPRESENTES : Jean-Christophe CENAZANDOTTI par Sabrina DIVRY, Martine DUNOYER DE SEGONZAC par Catherine DINI, Thierry VISSIAN par Romain BIANCHI, Vanessa BEAUJAUD par Robert NARDELLI, Nathalie DIGANI par Serge DIGANI, Maeva THOMMERET par Véronique MINISCLOUX

ABSENTS : Sandrine GUGLIELMINO, Philippe JANIN, Gracienne DODAIN, Stephen VIALE,

Secrétaire de séance : Kathy NICOLAS

VU le Code Général de la Fonction Publique,

VU l'Ordonnance n°2012-351 du 12 mars 2012,

VU l'Article L731-3 du Code de la Sécurité Intérieure relative au Plan Communal de Sauvegarde

VU l'Article L.741-1 à 741-5 du Code de la Sécurité Intérieure

VU les articles L.731-1 à 731-3 relatifs à la Prévention des Risques

CONSIDERANT que la commune de Drap a réalisé son Plan Communal de Sauvegarde

CONSIDERANT que la commune de Drap a réactualisé son DICRIM (Document d'information communal sur les risques majeurs) dans le cadre de la Prévention des Risques Majeurs,

CONSIDERANT la nécessité de diffuser largement cette information auprès des administrés et usagers,

Oui l'exposé de Monsieur le Maire,

Il est proposé au Conseil municipal d'adopter la proposition du rapporteur en validant le Plan Communal de Sauvegarde joint en annexe.

Nombre de Conseillers en exercice : 27

Présents : 17 Votants : 23 Absents : 4 Contre : 0 Abstentions : 0 Pour : 23

AINSI FAIT ET DELIBERE A DRAP
LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS

Robert NARDELLI

Maire de DRAP



Compte-rendu exécutoire après dépôt en préfecture le : 09/06/2022

Affichage en mairie le : 10/06/2022